

Carte scolaire

La classe du regroupement d'écoles a été sauvée

Une classe de l'école de [Saint-Aubin-du-Thenney](#), du regroupement scolaire de [La Chapelle-Gauthier](#) et [Saint-Jean-du-Thenney](#), était en péril. Elle est finalement sauvée.

Une vague de soulagement a touché trois villages de l'ancien canton de Broglie. La classe de l'école de [Saint-Aubin-du-Thenney](#), en péril il y a quelques semaines, est sauvée. La fermeture aurait impacté également les villages de La Chapelle-Gauthier et [Saint-Jean-du-Thenney](#), puisque les trois communes font partie du même regroupement scolaire.

Lorsque les parents et les maires avaient appris qu'une classe était sur la liste noire, une vingtaine de personnes s'étaient mobilisées devant l'école pour la sauvegarder, le jeudi 27 février dernier. « **Nous l'avons su par l'inspection début janvier** », indique Pascal Laignel, l'édile de [La Chapelle-Gauthier](#). La décision définitive a été connue officiellement le mardi 11 mars dernier, avec la carte scolaire.

Un soulagement pour tous

Un premier soulagement a eu lieu lors de la mobilisation du 27 février. Les maires de Saint-Aubin et de [Saint-Jean](#), Nadia Nadaud et Pascal Cognin, étaient à [Évreux](#) pour discuter de la fermeture de classe avec l'académie. Le maire de [La Chapelle-Gauthier](#), devant l'établissement, avait reçu un SMS de son homologue apprenant la bonne nouvelle... mais tant que la décision n'était pas officielle, les édiles restaient prudents. « **Il y a une prolongation d'un an. Cela permet d'avoir une clause de revoyure, de manière à avoir des effectifs différents les années suivantes** », annonce Pascal Laignel.

L'école, c'est la vie

et l'attractivité

de la commune. C'est véritablement un service rendu à la population.

Pascal Laignel

Pascal Laignel, Maire de La Chapelle-Gauthier

C'est aussi un énorme soulagement pour les parents. « **Avoir une école est trop important, cela fait vivre nos communes** », souligne Julie Vaugeois, dont les enfants ont été dans l'établissement.

Une année charnière

Si la classe a pu être sauvée, c'est que le nombre d'enfant était juste, mais qu'il ne devrait pas trop baisser dans les années à venir. « **Dans un an, nous aurons peut-être des effectifs meilleurs** », espère Pascal Laignel. Les prévisions des municipalités sont d'ailleurs plus positives pour l'an prochain. Cette année 2024-2025 avait connu « **une légère baisse** ». « **Il y a aussi un mouvement de population, nous voyons que les maisons se vendent relativement bien sur nos communes. Cela peut faire évoluer la situation. Nous trouvons donc délicat d'avoir cette fermeture** », déclare le premier magistrat. « **Le fait que la classe ne ferme pas permet aussi de rassurer les gens qui hésiteraient à l'installer dans nos villages** », ajoute Julie Vaugeois.

**J'ai toujours refusé toutes dérogations pour La Chapelle-Gauthier.
Il n'y a pas de raison alors que nous avons
un service disponible pour les habitants.
Cela serait comme
se tirer une balle
dans le pied.**

Pascal Laignel, Maire de La Chapelle-Gauthier

Les trois petites écoles regroupent en tout 75 élèves, de la maternelle au CM2, pour quatre classes. Celle de Saint-Aubin en compte deux, les maternelles et les CP. Les CE1 et CE2 sont regroupés dans la classe de l'école de Saint-Jean et les CM1 et CM 2 dans celle de La Chapelle-Gauthier. Des cantines sont installées sur chaque site et des bus permettent aux enfants de rejoindre leur commune ou celle de l'établissement. « **Notre particularité est d'avoir des enfants qui nécessitent une attention toute particulière, avec un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH)** ».



Les parents étaient mobilisés devant l'école, le jeudi 27 février dernier.